

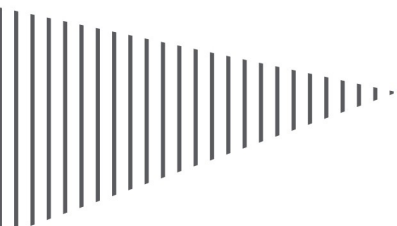


Sous-titre

Titre

[Assemblée générale] d'approbation des comptes [de l'exercice clos le ##]

**Attestation [du commissaire] aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de
commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées [pour l'exercice clos le ##]**



Sous-titre

**Titre
(Mention)**

[Assemblée générale] d'approbation des comptes [de l'exercice clos le ##]

**Attestation [du commissaire] aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de
commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées [pour l'exercice clos le ##]**



**{Part 1 Sous-titre
Titre
Mention Part 1}**

**{Part2 Titre
Mention Part2}**

{Part3

**Sous-titre
Titre**

Part3}

{Part4

Titre

Part4}

{Part5 [Assemblée générale] d'approbation des comptes [de l'exercice clos le ##]

Attestation [du commissaire] aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées [pour l'exercice clos le ##]

[OrganeDelib2] de la société [Titresociété],

En notre qualité de [commissaire] aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées [pour l'exercice clos le ##], figurant dans le document ci-joint.



Ces informations ont été établies sous la responsabilité de [votre OrganeAttestRem]. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société [pour l'exercice clos le ##date]. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Part5}

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels [de l'exercice clos le ##].

{Part6

Sur la base de nos travaux [et nonobstant, la (les) réserve(s) exprimée(s) dans notre rapport sur les comptes], nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à € [MontantRem] avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels [de l'exercice clos le ##date].

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Part6}

{Part7

Sur la base de nos travaux [et nonobstant, la (les) réserve(s) exprimée(s) dans notre rapport sur les comptes], la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à € [MontantRem] avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels [de l'exercice clos le ##], appelle de notre part les observations suivantes :

...[À préciser] – Vous rapprocher de la DTNA

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Part7}

{Part8



En raison [de la (ou des) réserve(s) [ou de l'impossibilité de certifier] [ou du refus de certifier] exprimé(e)(es)] dans notre rapport sur les comptes annuels, nous ne sommes pas en mesure d'attester la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à € [MontantRem] avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels [de l'exercice clos le ##].

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Part8}

Bloc signature

PartG60ter

La Défense, le ##

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



PartG61ter

La Défense, le ##

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit